

# COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

## Délibération du conseil municipal

du 22 juin 2017

n° 28

page 1/2

### EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 22 ) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BENDJILLALI, H. PREHER, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ.

#### POUVOIRS ( 14 ) :

P. MIS mandant a pour mandataire JP. ABELIN  
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD  
D. BEAUDEUX mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIÉ  
S. COTTEREAU mandant a pour mandataire AF. BOURAT  
M. MONTASSIER mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
A. LEBORGNE mandant a pour mandataire F. BRAUD  
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT  
G. MESLEM mandante a pour mandataire C. FARINEAU  
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. DUMAS  
E. FARHAT mandante a pour mandataire N. CASSAN FAUX  
K. WEINLAND mandant a pour mandataire F. MERY  
C. PAILLER mandant a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ  
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

#### EXCUSE ( 3 ) :

P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, M. METAIS

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER.**

**OBJET : Restructuration et extension de la salle de la Gornière - Modifications n°1 aux marchés de travaux**

*Par délibération n°5 du 23 juin 2016, le conseil municipal a autorisé monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée.*

*Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 972 459,57 € T.T.C. pour les 12 lots.*

*Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant une augmentation globale des marchés de 12 829,06 € T.T.C. soit +1,32 % et concernent notamment :*

- Le lot 2 Gros œuvre pour des terrassements et fondations complémentaires, des réseaux complémentaires, la création d'une ouverture, un mur en aggloméré et une poutre en béton armé en moins*
- Le lot 3 Charpente bois, bardages pour des entretoises et la finition du bardage bois*
- Le lot 8 Revêtements de sols pour 2 siphons de sol*
- Le lot 12 Électricité pour un disjoncteur abonné pour le tarif jaune*

\*\*\*\*\*

Acquitté en PREFECTURE le 27/06/2017

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal**

du 22 juin 2017

n° 28

page 2/2

VU les articles 139 et 140 du Code des marchés publics, relatif aux modifications des marchés publics,

CONSIDERANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 20%)	Montants modifications n°1 T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation
PIGEON TP	1 – VRD	79 039,96 €		79 039,96 €	
BREUIL	2 – Gros œuvre	189 083,88 €	6 938,24 €	196 022,12 €	3,67%
SMAC CONSTRUCTION BOIS	3 – Charpente bois- Bardages	158 178,37 €	2 581,56 €	160 759,93 €	1,63%
SOPREMA	4 – Etanchéité	54 966,11 €		54 966,11 €	
VIAS	5 – Menuiseries extérieures-Serrurerie	89 525,93 €		89 525,93 €	
RAMBAULT	6 – Ouvrages plaques de plâtre-Plafonds suspendus	63 165,48 €		63 165,48 €	
MORILLON	7 – Menuiseries intérieures bois	39 081,44 €		39 081,44 €	
BATISOL	8 – Revêtements de sols	59 903,39 €	836,13 €	60 739,52 €	1,40%
BOUCHET FRERES	9 – Peinture	15 512,52 €		15 512,52 €	
A SP THERMIQUE	10 – Plomberie-Sanitaires	9 781,67 €		9 781,67 €	
A SP THERMIQUE	11 – Chauffage- Ventilation- Rafratchissement	126 720,82 €		126 720,82 €	
EIFFAGE ENERGIE	12 – Electricité	87 500,00 €	2 473,13 €	89 973,13 €	2,83%
	Montant T.T.C.	972 459,57 €	<b>12 829,06 €</b>	<b>985 288,63 €</b>	<b>1,32%</b>

Le conseil municipal, ayant délibéré, autorise le Maire ou son représentant, à signer les modifications n°1 des marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 820.21/2313/102/4600

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

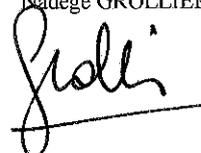
28 JUIN 2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 27/06/2017